Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260608-2026_5_6-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie Place René Le Mené 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 8 juin à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 2 juin 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Etaient présents (19) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Yoann GREZEL, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Alain SANTERRE, Laurent LE BAGOUSSE, Magali LANGLAIS-ARS, Marianne LE BARON, Nadine SEGALEN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN, Agnès DUPERRIN.

Absentes donnant pouvoir (4) : Caroline COUGOULIC avait donné pouvoir à Patricia LE VIGOUROUX, Sandra LE BIHAN avait donné pouvoir à Jeanne DREANO, Anaïs HENRIO avait donné pouvoir à Yoann GREZEL, Clémence JICQUELLO avait donné pouvoir à Pascal DEPOORTERE.

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 19	Votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-5-6 Chaufferie espace les chênes - Attribution du marché de travaux

Rapporteur Pascal DEPOORTERE

ANNEXE : Rapport d'analyse des offres du maitre d'œuvre

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la transition énergétique et de la réduction de notre empreinte carbone la commune de Crac'h porte un projet structurant à l'espace les chênes : le remplacement de la chaufferie fioul par une chaufferie biomasse granulé et l'optimisation des installations actuelles.

Afin de mener à bien ce projet, la commune de Crac'h a contractualisé avec MANERGY un marché de maitrise d'œuvre pour un montant de 10 760 € HT.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260608-2026_5_6-DE

Après avoir réalisé le diagnostic de l'existant, MANERGY a procédé à l'étude du remplacement de la chaufferie et des installations nécessaires, puis à la rédaction du dossier de consultation des entreprises.

Le marché comporte 2 lots :

- Lot n°1 : gros œuvre et second œuvre
- Lot n°2 : chauffage, électricité, automatisme

Plusieurs entreprises ont été consultées :
Lot n°1 :
- LE MITOUARD Maçonnerie,
- JACOB Maçonnerie.

Lot n°2 :
- ID ENERGIES BIO,
- SARL BOTHUA,
- MISSENARD,
- Hervé Thermique.

La remise des offres était fixée au mardi 17 mars 2026 à 12h.

A l'issue de la consultation, aucune offre n'a été présentée pour le lot n°1 et une seule offre pour le lot n°2.

Vu le rapport d'analyse des offres rédigé par MANERGY ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-21 ;
Vu le code de la commande de publique,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DECLARE sans suite pour cause d'infructuosité la procédure d'attribution du lot n°1 gros œuvre et second œuvre ;
- ATTRIBUE le marché de travaux du lot n° 2 chauffage, électricité, automatisme, à l'entreprise ID ENERGIES BIO ZA de Penn Mané 56520 GUIDEL pour un montant de 73 604 € HT.

23 pour, 0 abstention, 0 contre

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Ronan LE DÉLÉZIR

MAIRIE DE CRAC'H
MORBIHAN

Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE